

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la
Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 6 avril
2021 à 19h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine
Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre
la séance.

2021-04-742

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers
présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté
ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour®
3. Adoption du procès-verbal du 1 et du 22 mars 2021®
4. Acceptation des déboursés de mars 2021®
5. Acceptation des comptes à payer®
6. Situation financière au 31-03-2021®
7. Appel d'offre borne-fontaine Manche-d'Épée ®
8. Programmation TECQ 2019-2023®
9. Avis de motion et présentation des modifications au Règlement 131®
10. Dérogation mineure®
11. Fair 2021 ®
12. Appel d'offres pour l'entretien ménager®
13. Demande d'utilisation du territoire public®
14. Jardins collectifs®
15. Articles promotionnels®
16. Suivi du maire et des conseillers
17. Correspondance;
18. Varia;
19. Période de questions;
20. Levée de la séance;

2021-04-743

Acceptation des déboursés d'avril 2021

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers
présents;
Que les déboursée d'avril 2021 soit adopté tel que présenté.

2021-04-744

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la
liste suggérée de paiements au 30 avril 2021; en conséquence, après
discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité
des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée
au montant de 14 655.18 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à
l'émission des chèques.

2021-04-745

Dépôt du rapport de la situation financière au 31/03/2021

Le directeur général Vital Côté dépose au conseil municipal son rapport de la situation financière et budgétaire au 31/03/2021.

2021-04-746

Soumission borne-fontaine de Manche-d'Épée

Considérant l'appel d'offres qui a été envoyé aux Entreprises Allen Dumaresq inc. et Entreprises Roy/Duguay et Ass.;

Considérant que la municipalité n'a reçu qu'une soumission des Entreprises Roy/Duguay et Ass.;

Considérant que la soumission reçue est conforme à l'appel d'offres;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement que la municipalité accepte la soumission des Entreprises Roy/Duguay et Ass. au montant de 19 020.77 \$ plus taxes.

2021-04-747

Programmation TECQ 2019-2023

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministre des Affaires municipales et de l'habitation de la programmation de travaux version 01 jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'habitation;

la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version 01 comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre prochain.

2021-04-748

Avis de motion et présentation des modifications au règlement 131

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance ordinaire du Conseil, le règlement numéro 131 concernant l'administration et l'opération des réseaux municipaux d'aqueduc sera adopté; résolu à l'unanimité des conseillers présents.

2021-04-749

Dérogation mineure au 106 Principale

Une demande de dérogation pour la construction d'un garage qui dépassera de 64 mètres carrés la dimension maximale pour un bâtiment accessoire (art. 5.3.3);

Un chèque au montant de 300 \$ (trois cents dollars) accompagne la demande;

Après discussion, les membres formulent les recommandations suivantes à être transmises au conseil municipal :

Considérant que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant que le bâtiment à être remplacé est très désuet;

Considérant que la dérogation respecte les objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité ainsi que les règles d'émission du permis de construire;

Considérant que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil municipal accepte la dérogation mineure pour le 106 Principale comme recommandé par le CCU.

2021-04-750

FAIR 2021

Considérant que la municipalité a accès au programme FAIR 2021 par l'entremise de la MRC de la Haute Gaspésie;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité autorise le directeur général à embaucher un employé saisonnier afin d'effectuer divers travaux prévus à certaines infrastructures municipales, par une demande dans le cadre du Fonds d'aide à l'initiative régionale (FAIR) volet 4, préparé par le directeur général et présenté à la MRC de la Haute Gaspésie.

2021-04-751

Appel d'offres pour l'entretien ménager

Considérant le départ de la personne responsable du ménage des locaux municipaux;

Considérant que les employés réguliers de la municipalité ne peuvent assurer le travail d'entretien ménager;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement qu'un appel d'offres pour l'entretien ménager des différents locaux soit acheminé à l'ensemble de la population, selon le devis proposé par la direction.

2021-04-752

Demande d'utilisation du territoire public

Considérant la demande d'appui présentée par le Duo Couturier Lafargue dans le projet de sentier de la turbine;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement que la municipalité appuie la démarche auprès des ministères concernés pour la réalisation du projet.

2021-04-753

Jardins collectifs

Considérant que le conseil désire que le jardin collectif continue encore cette année;

Considérant le support proposé par le service d'accompagnement;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement d'accepter le budget proposé soit 500 \$ pour l'accompagnement de Joa B. Lupien, 125 \$ pour l'engrais et aussi la conception par les employés, d'une plate-forme afin d'y accueillir un contenant de 1000 litres d'eau pour l'arrosage par gravité.

2021-04-754

Articles promotionnels

Considérant que la municipalité va opérer le site du phare Cap-de-la-Madeleine à l'été 2021;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement de procéder à l'achat d'articles promotionnels, comme proposés par le comité, pour un montant de 6084.00 \$ plus taxes chez Concept K.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2021-04-755

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 50.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général